



**Décembre  
2009**



Mensuel des  
Amis de Bousval

### Editorial

#### Bousval en images

Le site web des "Amis de Bousval" se veut le site de Bousval avec ses coups de cœur.

Les saisons se déroulent si rapidement... mais parfois un cliché photographique peut éclairer, valoriser tel ou tel événement particulier du village.

Nous vous proposons donc de faire parvenir à [info@lebousvalien.be](mailto:info@lebousvalien.be) des photos qui méritent d'être présentées pendant une quinzaine de jours sur la première page.

Ce peut être soit un beau paysage, un oiseau ou un animal sauvage rare, soit une actualité étonnante, voire un scoop.

POL

### Concours de peinture 2010

#### « Eaux calmes, eaux vives en val de Dyle »

Tel est le thème du prochain concours de peinture organisé par les Amis de Bousval qui en sera à sa 20<sup>e</sup> édition.

Ce concours bisannuel, soutenu par l'administration communale, remonte à 1972 et aura lieu aux fêtes de la Saint-Barthélemy, fin du mois d'août.

Le thème est vaste : vallées, rivières, étangs, marais, sources, autant d'expressions à déchiffrer. Il peut aiguïser les diverses sensibilités.

Informez vos voisins, amis, famille, connaissances et tout amateur d'art.

Le règlement est disponible au 010 61 16 99 ou sur le site <http://www.lesamisdebousval.be/concours/concourspeinture.php>

### Nouveauté dans la boutique du Cercle

#### Un cadeau de fin d'année original

Vous avez apprécié les promenades de découverte de Bousval et vous souhaitez les refaire ou les faire découvrir à vos amis?

Nous vous proposons d'acquérir l'ensemble des onze dépliants de circuits et leur pochette en paquet-cadeau

### Au gré des pages suivantes

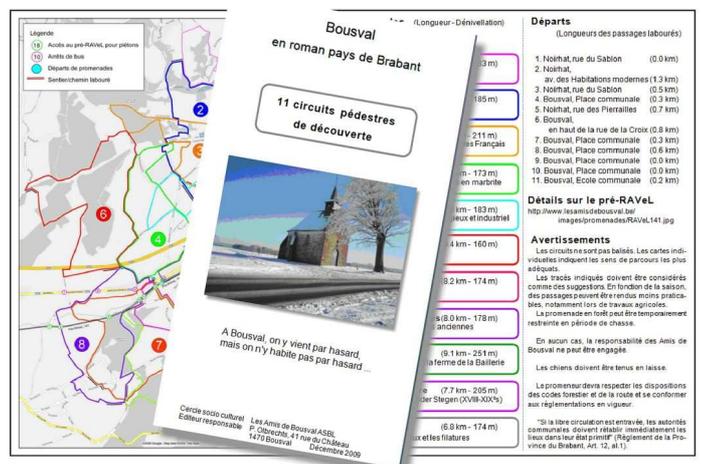
<b>Prochaine activité du Cercle.....</b>	<b>2</b>
Promenade au mausolée de la famille Goblet d'Alviella.....	2
<b>Nos artistes.....</b>	<b>2</b>
<b>Infos.....</b>	<b>3</b>
Non aux chiens dangereux en liberté (suite).....	3
Départ d'un échevin de Bousval.....	3
<b>Ecologie.....</b>	<b>3</b>
Epuration individuelle.....	3
<b>Activités et manifestations.....</b>	<b>4</b>
<b>Dicton.....</b>	<b>4</b>

au prix de 17 €. La pochette présente sur son côté interne la carte globale des onze promenades. Elle vous permet de varier les circuits, les combiner ou les raccourcir d'après la distance que vous souhaitez parcourir ou le lieu de départ que vous choisirez. Le dépliant de chaque promenade ainsi que la pochette peuvent aussi être acquis séparément au prix de 1,50 € pièce.

Points de vente

- par envoi de votre demande à [bousval@swing.be](mailto:bousval@swing.be)
- à la superette de Bousval, place communale
- Au Syndicat d'initiative de Genappe, rue de Bruxelles 38, 1470-Genappe Tél. 067 772 343

E-mail [info@sigenappe.be](mailto:info@sigenappe.be)



## Prochaine activité du Cercle

### Promenade au mausolée de la famille Goblet d'Alviella

**Dimanche 13 décembre à 14 heure**

Nous vous convions à une courte promenade (6 km) depuis les hauteurs de La Motte jusqu'au cimetière de Court-Saint-Etienne implanté sur la ligne de crête entre la Dyle et la Thyle, et qui entoure un des plus originaux monuments funéraires d'Europe. Ce mausolée, qui date de 1889 est classé "patrimoine exceptionnel de Wallonie". Sa hauteur de 12 mètres le rend visible de loin.



Photo Deschamps, 2004

L'architecte Samyn s'est inspiré d'anciennes tombes hindoues à deux étages surmontés d'une coupole. Divers signes et emblèmes, empruntés à différentes religions, gravés et relevés d'or, décorent les colonnes de cet étrange monument funéraire construit en pierre bleue. Le texte "L'Etre

Unique a plus d'un nom" est reproduit sur les trois autres linteaux en sanscrit, égyptien, grec. Les colonnes portent douze emblèmes de divinités ainsi que des symboles qui représentent l'existence future. Quatre sphinx égyptiens montent la garde à l'entrée du mausolée.

Sa visite vous proposera un véritable petit parcours historique et peut-être métaphysique. Au retour passera par le hameau de Suzeril.

**Lieu de rendez-vous:** en haut de la drève du Château de La Motte à Bousval à 14 heures.

Soyez attentifs aux recommandations ci-dessous:

1. En raison de l'objet de la visite, cette fois-ci les chiens resteront à la maison;
2. Chaque participant à la promenade engage sa responsabilité et assure sa propre sécurité sur l'ensemble du parcours.

Contacts: Marc Philippart      Colette Grégoire-Wibo  
Tél. 010 61 16 99      Tél. 010 61 50 70

## Nos artistes

A l'occasion du lancement de notre concours de peinture nous souhaitons soutenir et faire connaître les artistes de

Bousval par une rubrique régulière dans "Le Bousvalien". Nous souhaitons également réorganiser notre site web pour mieux les faire connaître.

Nous commençons cette rubrique par Madame Monique de Jong-Reifenberg.

Le site web de cette artiste est aussi passionnant que l'artiste est passionnée par l'aquarelle. J'emprunte plusieurs passages de son site web. Il dévoile ses créations, mais aussi tant d'autres réflexions qui sous-tendent son expression artistique. De nombreuses photographies témoignent de la diversité des sujets peints avec une méthode très personnelle.

*"L'aquarelle: peinture transparente exécutée avec des couleurs délayées dans de l'eau, sur du papier blanc"*

(Petit Larousse Illustré)

Oui...Mais encore?!

L'eau, déjà un jeu en soi, "elle est une flamme mouillée" (Novalis), elle va, elle vient, s'introduit dans le grain de papier, s'y glisse ou s'y attarde... Ajoutez-y de la couleur, du pigment fort et lumineux et voici l'Aventure qui débute. L'idée est là qui vous tenaille, le pinceau en attente, le cœur battant la chamade, vous voilà prêt(e) à vous jeter dans l'inconnu, à vous battre pour sortir de vous-même et exprimer douceur ou puissance...

*"Créer, c'est tuer la mort..."* (Romain Rolland)

Les chapitres de la galerie virtuelle dévoilent la curiosité et le dépaysement des voyages : gros plan, abstractions, ambiances, carnet de voyages, eaux marines, fleurs et paysages, rues et villages de contrées proches ou lointaines.

Le site, très pédagogique, nous fait découvrir sa biographie, des articles de presse, sa technique de peinture avec un cours et des démos pour débutants. Ce site date d'un an et demi et le livre d'or prouve l'intérêt des internautes.

Monique Reifenberg est une artiste reconnue. Les prix reçus et les expositions sont répertoriés.



[www.moniquereifenberg.be](http://www.moniquereifenberg.be)

POL

## Infos

### Non aux chiens dangereux en liberté (suite)

Comme nous vous l'avions annoncé, le Bourgmestre, Gérard Couronné, a rencontré la propriétaire des chiens. Un dialogue constructif a permis de recadrer la problématique. Cette personne a pris les dispositions nécessaires pour remédier aux fugues de ses animaux. Elle a par ailleurs rencontré les propriétaires des bêtes agressées et trouvé un accord avec eux. Rendez-vous a également été pris avec le chef de corps de la police qui doit se rendre sur place pour vérifier les aménagements. Cependant, nous avons reçu deux lettres de voisins toujours inquiets.

La première rappelle que ces chiens étaient déjà incriminés dans une attaque antérieure, l'été 2007, rue Ferme Bordeaux où deux brebis avaient également été égorgées.

Trop souvent, nous avons entendu comme solution trouvée entre les parties: la propriétaire (via son assurance) se contente de rembourser tous les frais encourus, mais cela ne règle pas durablement le problème.

La seconde lettre : "Dans le dernier Bousvalien, j'ai pris connaissance des attaques perpétrées ce deux septembre par des chiens de "traîneau" et je vous remercie d'avoir relaté ces faits. Ma première réaction est l'étonnement : ces animaux sont si beaux et ont l'air si gentil... La seconde : que serait-il advenu si des enfants s'étaient trouvés sur le chemin de ces deux chiens ?

Merci aussi d'avoir fait référence au chapitre II du Règlement Général de Police Administrative de la Ville de Genappe que chacun a reçu, en son temps, dans sa boîte aux lettres. Je souhaite attirer l'attention sur un article qui est malheureusement beaucoup trop rarement respecté.

Nul n'est sensé ignorer la loi ET POURTANT combien de fois ne croise-t-on pas des chiens non attachés, à propos desquels les maîtres déclarent systématiquement: "Il est gentil, vous savez...", se croyant ainsi libérés de l'obligation de les tenir en laisse malgré la présence d'enfants.

On ne doute nullement de la gentillesse de ces animaux de compagnie envers leurs maîtres, mais il ne faut pas extrapoler : le comportement vis-à-vis d'étrangers n'est forcément pas le même.

Il suffit de lire les faits divers pour s'en souvenir.

Voici donc un petit rappel de l'article 6 qui permettra, on l'espère, d'éviter des accidents et surtout de favoriser la courtoisie pour que chacun puisse profiter pleinement d'une des nombreuses richesses de Bousval: ses promenades!

**« Le port de la laisse est obligatoire pour tous les chiens, dans tout lieu, privé ou public, accessible au public ».**

POL-DGI-GTO-PJA

### Départ d'un échevin de Bousval.

Nous avons appris comme vous par le Journal de Genappe, le départ de Pierre Géruzet de la politique locale par sa démission à la fois de son poste d'échevin et de conseiller communal. Nous lui souhaitons bon vent dans son choix personnel de privilégier sa carrière professionnelle.

Nous avons déjà abordé dans notre mensuel la difficulté de mener de front une carrière politique au service de la population et des activités professionnelles, mais aussi de trouver un équilibre entre vie familiale et sollicitations multiples de la vie politique.

Ce n'est vraiment pas facile. Pierre Géruzet, connaissait particulièrement bien les problèmes de Bousval. Il tentait de les résoudre au mieux. Il connaissait bien notre association pour en avoir fait partie, il y a quelques années. Nous avons toujours eu un contact direct et franc. Nous avons tout spécialement apprécié la touche développement durable qu'il a donnée à la politique locale.

POL

## Ecologie

### Epuration individuelle

Nos habitations seront bientôt raccordées à une station d'épuration gérée par l'intercommunale IBW. Du moins, pour la plupart d'entre nous, car il existe des zones de Bousval où il ne sera pas possible de récolter les eaux usées à coût raisonnable et les habitants devront assurer eux-mêmes l'épuration de leurs eaux usées. Ces zones sont définies depuis bien longtemps et consultables sur le site [www.spge.be](http://www.spge.be).

Que faire si vous êtes dans une telle situation ?

Il existe différents systèmes d'épuration individuelle mis sur le marché. Il y a quelques années, la plupart des grands fabricants de fosses septiques et citernes se sont

littéralement rués sur ce nouveau marché pour proposer des systèmes fortement inspirés des grandes stations d'épuration par boues activées et ont réussi à obtenir des agréments techniques pour leurs systèmes... jusqu'au jour où l'administration a procédé à des vérifications sur la qualité des eaux réellement rejetées par ces systèmes ! Et pour cause, la charge polluante de nos eaux usées est essentiellement organique, c'est-à-dire composée principalement de carbone, d'hydrogène d'oxygène, d'azote et de phosphore piégés dans des macromolécules telles que protéines, glucides, lipides, acides gras, acides aminés. Lors de leur épuration, ces molécules seront fragmentées par les micro-organismes qui en récupèrent un maximum d'énergie. A la fin du processus, outre les bactéries et autres micro-organismes qui auront proliféré, il ne subsistera plus que ces éléments constitutifs sous forme de nitrates et de phosphates. Or, ces nitrates et phosphates sont aussi les agents fertilisants nécessaires à la croissance des plantes et qui, en trop grande quantité, provoquent l'eutrophisation de nos rivières. Et la manière la plus économique/naturelle de débarrasser l'eau de ces eutrophisants est très logiquement de laisser les plantes s'en nourrir! Cela ne consomme pas de courant et cela fonctionne presque tout seul.

C'est le principe du lagunage.

Mais pour être et rester efficace, il faudra respecter quelques règles, d'abord de conception, ensuite de gestion. L'étape préalable au lagunage (le prétraitement) sera d'assurer la fragmentation des macromolécules en phase anaérobie (absence d'oxygène). C'est le rôle de la fosse septique. Il faut prévoir une fosse septique d'un volume utile de 3 m<sup>3</sup> pour 2-3 personnes et 4,2 m<sup>3</sup> pour 4 à 5 personnes.

Ensuite, le dispositif de traitement à proprement parler - c'est le traitement tertiaire, si souvent oublié dans les stations d'épuration - se fera idéalement en plusieurs bassins où l'eau s'écoulera successivement.

Le premier bassin sera constitué d'un filtre à graviers d'une soixantaine de cm de profondeur, planté de roseaux et phragmites. Il faut compter environ 4 m<sup>2</sup>/personne.

Le second bassin est une lagune naturelle d'une soixantaine de cm de profondeur également avec un fond de vase d'une dizaine de cm de hauteur. Pour ce deuxième bassin, il faut compter environ 2 m<sup>2</sup>/personne. Ensuite vient le bassin de finition (3m<sup>2</sup>/personne). Il

s'agit d'une véritable zone humide reconstituée, avec une hauteur d'eau libre d'une cinquantaine de centimètres et des zones de plantations étagées. Au total, il faut donc compter une bonne dizaine de m<sup>2</sup> par personne.

Voilà pour ce qui est de la conception.

En termes de gestion, les plantes vont absorber les nutriments et grandir. Il est important de maintenir la végétation dans un état de croissance pour maintenir le rôle épurateur de celle-ci. Pour ce faire, il faudra régulièrement exporter une partie de la biomasse en fauchant la végétation immergée et en maintenant une partie du bassin en eau libre. La biomasse exportée pourra utilement être compostée ou mulchée. Mais la bonne gestion ne s'arrête pas là. Dans la maison, il faudra aussi veiller à n'utiliser que des détergents et autres produits d'entretien qui ne perturbent pas le bon fonctionnement de cet écosystème et, une fois par an, il faudra faire réaliser une analyse de la qualité des eaux épurées par un laboratoire agréé afin de pouvoir prouver que le système continue à fonctionner correctement. Dans un sens, cela responsabilise les citoyens face à la protection de la qualité des eaux.

OGE

### *Activités et manifestations*

#### **Decembre**

#### **2 Réunion mensuelle des Amis de Bouval**

salle de Béguipont, à 20H

#### **5 et 6 Marché de Noël**

Samedi à partir de 16h

Dimanche de 11h à 21h; St Nicolas arrivera vers 14h

#### **13 Promenade Mausolée de la famille**

#### **Goblet d'Alviella** (Court St Etienne).

Départ 14h haut de la Drève du château de La Motte, Bousval.

*Voir article page 2*

### ***Dicton***

Les jours entre Noël et les Rois

Indiquent le temps des 12 mois

